

CONVENTION DE COOPERATION
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur
pour le domaine des arts plastiques, visuel et de l'espace

Année académique :

Par la présente :

1° L'Institution d'enseignement. :

représentée par Monsieur /Madame

en sa qualité de Directeur(trice)

Rue, n° :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

ci-après dénommée « L'Institution »

accepte de conclure une convention de coopération avec

2° L'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, école supérieure des arts.

établie au : 144, rue du Midi – 1000 Bruxelles,

représentée par : Madame de Hemptinne en sa qualité de Directeur

Tel. : 02 506.10.10 / Fax. : 02 506.10.28 / Email : info@arba-esa.be

ci-après dénommée « L'Académie »

Par la présente convention il est établi que :

Art 1. L'Institution accepte de recevoir les étudiants de l'Académie qui se présenteraient pour soumettre une demande de stage pour l'année académique actuelle.

Art 2. Le stage comporte au maximum 60 heures réparties comme suit : 20 heures d'observation et 40 heures d'enseignement. Les modalités pratiques (nom de l'enseignant maître de stage, dates, heures, classes) sont fixées par la convention de stage signée entre l'Académie, l'établissement et l'étudiant stagiaire.

Art 3. Pendant l'exécution de son stage l'étudiant reste soumis au programme d'études et règlement de l'agrégation de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

Art 4. Les étudiants seront supervisés au minimum deux fois par un professeur de l'Académie.

Art 5. Pendant la durée du stage les étudiants restent couverts par l'assurance en responsabilité civile contractée par la Ville de Bruxelles. (Police 45.082.558 ETHIAS, rue des Croisiers 24 à 4000 Liège).

Art 6. Il n'existe aucun contrat de travail entre l'institution et l'étudiant. En conséquence, le stage n'entraîne pas le paiement d'une quelconque rémunération.

Fait en double exemplaire à , le

Pour l'établissement d'accueil,
(cachet)

Pour l'Académie,
(cachet)

Convention à renvoyer à : ARBA/Agrégation, Rue du Midi, 144 – 1000 Bruxelles

Rue du Midi, 144 - 1000 Bruxelles Tél. : 02/506.10.10 Fax : 02/506.10.28
info@arba-esa.be www.arba-esa.be